

Avril 2017

# Flash infos

Mairie de Tilly – 8 Grand rue – 78790 TILLY  
Tél : 01.30.42.53.36 - Fax : 01.30.42.44.35  
Mail : [mairie-tilly78@wanadoo.fr](mailto:mairie-tilly78@wanadoo.fr) - Site : [mairie-tilly78.fr](http://mairie-tilly78.fr)



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AUX DISPOSITIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2017-04 en date du 24 mars 2017, le Maire de la commune de Tilly a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet Monsieur ROUSSELLE Olivier, exerçant la profession d'enseignant, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Versailles.

L'enquête se déroulera à la mairie de Tilly du 27 avril au 10 juin 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture (les lundis de 14h00 à 16h00, les mardis de 9h30 à 11h30 et les jeudis de 17h00 à 20h00) ainsi que les samedis 13 mai et 10 juin de 9h00 à 12h00, où chacun pourra prendre connaissance du dossier.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie de Tilly le jeudi 27 avril de 17h00 à 20h00 (ouverture de l'enquête), le samedi 13 mai de 9h00 à 12h00 et le samedi 10 juin (clôture de l'enquête) de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les dispositions du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête en mairie, 8 Grand Rue.

Elles pourront également être adressées par écrit, au commissaire enquêteur en mairie, 8 Grand Rue 78790 Tilly, ou par voie électronique à l'adresse mail de la mairie, [mairie-tilly78@wanadoo.fr](mailto:mairie-tilly78@wanadoo.fr) qui transmettra au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public, à la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Monsieur Jean-Claude ROBIN  
Maire de Tilly

U  
R  
B  
A  
N  
I  
S  
M  
E